

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'OUM EL BOUAGHI
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

N° d'identification fiscal (NIF) :41404000004299

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément a la loi 23/12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relative aux marches publics et aux dispositions de l'article 65, du décret présidentiel N° 15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.

La Direction des équipements publics de la Wilaya d'Oum EL BOUAGHI informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigences des capacités minimales N° **02/ D.E.P /2026** Paru aux quotidien **عين الجزائر** en langue arab le **12/02/2026** et aux quotidien **AN-NASR** en langue française le **12/02/2026** et paru aux presse électronique **Algérie patriotique** en arabe le :**16/02/2026** et **elmoudjaz** en français le :**16/02/2026** relatif à :

OPERATION : Etude, Suivi Et Réalisation D'une Surete Urbaine Au Niveau Site 586LPL A safia A La Commune Sigus Willaya D'oum El Bouaghi (citées intégrées programme 2024)

PROJET : Réalisation D'une Sureté Urbaine Au Niveau Site 586LPL A safia A La Commune Sigus Willaya D'Oum El Bouaghi (citées intégrées programme 2024)

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, et conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, celle ci a abouti aux résultats provisoires suivants :

Entreprise	N I F	Montant en TTC avant vérification Da	Montant en TTC Après vérification Da	délais	Note Technique	O-B-S
BOUGHRARA ABD ELWADOUD KHENCHELA	19205010872918900000	139 999 348.57 DA	147 119 047.17 DA	06 MOIS	44/60	Offre la moins disante

Conformément aux dispositions de l'article 82, du décret présidentiel N° 15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.

les soumissionnaires qui conteste ce choix dans le cadre du l'avis d'appel d'offre, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la date de la première parution de cet avis dans les journaux , Si le dixième jour coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant .

les soumissionnaires qui sont intéressés à prendre connaissance des resultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières sont tenu de rapprocher de ses services de la direction des equipments publics d'oum el bouaghi , au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire .